

Métiers de la culture à l'international : Institutions et politiques culturelles

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 24,0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement cinquième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Langues et cultures étrangères
- > Code ELP : 4V5XMCIP

Présentation

La politique culturelle est ancrée dans une histoire qui commence beaucoup plus tôt et dans un espace plus vaste que l'Europe comme le montrent par exemple les liens entre art et commerce pour les artistes de la Renaissance qui sont contraints d'agir entre les trois pouvoirs : le religieux, le politique et le commercial. Un autre exemple est l'apport de l'islam et de la civilisation arabe à la culture européenne. La politique culturelle fait aussi partie de la politique extérieure d'un pays qui tente par ce biais de se donner une présence symbolique et un rayonnement international qui peuvent jouer un rôle pour l'affirmation politique de ce même pays dans une région du monde (ex. la politique des langues dans le contexte du colonialisme). En Europe on défend notamment l'idée que la culture dans sa diversité, son plurilinguisme et son riche patrimoine contribue à la consolidation d'une identité européenne en temps de crise économique et sociale, politique et morale. Cette culture devrait être apte à faire face aux nationalismes et aux racismes croissants en Europe, renforcer les processus de démocratisation et garantir l'égalité d'accès à l'éducation. Le développement culturel est considéré comme une nécessité stratégique pour favoriser la croissance sociale et l'épanouissement

d'une société durable où peuvent se développer les droits, les responsabilités, la réflexion éthique et le bien-être partagé. Cette notion de culture est confrontée à la réalité des industries culturelles : il s'agit de secteurs qui « conjuguent la création, la production et la commercialisation de biens et de services dont la particularité réside dans l'intangibilité de leurs contenus à caractère culturel généralement protégé par le droit d'auteur. » (Nathalie Hillenweck)

Pour rendre ces politiques plus concrètes nous consacrerons ce semestre à la présentation des institutions à vocation culturelle, surtout au niveau européen et international. Les professions, corps de métiers et concours possibles afférents dans les domaines des instituts culturels étrangers, de l'UNESCO, de l'UE, des Fondations et des ONG ainsi que l'exécution de la politique des États par les centres culturels étrangers seront présentées et analysées. Nous inviterons des acteurs des institutions culturelles et des associations et des militants de la culture qui présenteront leur parcours, leurs activités, leurs expériences et visions du champ culturel et discuteront avec nous du présent et de l'avenir de « la culture ». Des visites des centres culturels, des musées, des galeries d'art, des services culturels etc. font également partie de notre programme tout au long du semestre

Objectifs

Introduire les étudiants à des réflexions approfondies sur les métiers de la culture par l'échange sur l'expérience pratique des invités et les présentations d'une diversité d'organismes culturels. Contribuer à la formulation d'un projet professionnel pour l'avenir dans le secteur de la culture.

Évaluation

- Contrôle continu : dossier avec la présentation d'une institution culturelle et des comptes-rendus par rapport aux visites et personnes invités, la participation orale sera prise en compte

- Contrôle dérogatoire : dossier avec la présentation d'une institution culturelle et soutenance
- Contrôle de seconde chance :

Pré-requis nécessaires

curiosité pour les questions de la culture et participation aux échanges avec les représentants des institutions culturelles

Compétences visées

: l'écoute et la capacité de synthétiser les informations dans des comptes-rendus, la capacité de poser des questions pertinentes, saisir le fonctionnement des organismes culturels et développer une réflexion critique sur les métiers de la culture « entre rêve et réalités »

Bibliographie

<http://www.ficep.info/> ; Instituts Culturels Nationaux de l'Union Européenne <http://www.insti-tutfrancais.com/> ; Thérèse Mangot: Les Centres culturels: espaces de démocratie culturelle » ; Pascale Bonniel-Chalier : L'union européenne à l'épreuve de ses cultures. Les conditions d'une politique culturelle communautaire. Paris, Institut des études européennes, 2004 ; Pamela Sticht : Culture européenne ou Europe des cultures. Les enjeux actuels de la politique culturelle en Europe. Paris, Harmattan, 2000

Contact(s)

> **Katja Schubert**

Responsable pédagogique

kschubertfusari@parisnante.fr